

Bibliographie

René BRUNI, *Le pays d'Apt malade de la peste* (préface de G. Duby), Aix, Edisud, 1980, in-8°, 172 p., ill.

C'est la démographie qui a conduit les historiens actuels à s'intéresser à l'histoire des épidémies envisagée de manière plus large que ne le faisaient leurs prédécesseurs essentiellement soucieux d'histoire locale. Rassemblant et synthétisant leurs travaux dispersés, Jean-Noël Biraben a, en 1975, publié une somme¹ permettant un renouvellement des études locales qui peuvent y trouver un solide appui et bénéficier d'un cadre général qui, trop souvent, leur faisait défaut. Et c'est à cette dernière catégorie de travaux qu'appartient le présent ouvrage consacré à la peste en pays d'Apt, localisation intéressante, dans la mesure où elle déplace un centre d'intérêt souvent exclusivement marseillais, délaissant la côte pour suivre le cheminement du mal à l'intérieur des terres.

R. Bruni n'a pas voulu limiter son étude à la dernière des épidémies de peste qui affecta l'Occident et plus particulièrement le Sud-Est de la France; il a établi la chronologie des épidémies antérieures, chronologie succincte qui, avec la présentation de la situation aptésienne en matière d'hygiène, sert en quelque sorte d'introduction au récit des événements des années 1720-1722 (12 pages sur 165) pour lesquelles la documentation est naturellement beaucoup plus riche.

Pour ces années sont successivement étudiés les événements eux-mêmes et la marche de l'épidémie, les mesures médicales prises, les conséquences financières, les réactions humaines tant des autorités (et notamment de l'évêque Ignace de Foresta-Collongue) que du peuple, enfin les traces laissées par le fléau dans la mémoire collective. Protégée par la barrière de la Durance, Apt espéra d'abord échapper à la contagion qui s'y déclara pourtant en août 1720, prit une nouvelle vigueur en octobre jusqu'à la fin de l'hiver 1721 et fit 251 morts en ville et 19 dans sa campagne. L'épidémie terminée à Apt, il fallut encore protéger le pays des risques de récurrence apportée de la région d'Avignon et, pour cela, entreprendre la construction du mur de la peste entre mars et mai 1721.

1. J.-N. Biraben, *Les hommes et la peste en France et dans les pays européens et méditerranéens*, 2 vol., Paris-La Haye, 1975-1976.

Les sources de cette étude sont essentiellement les archives communales d'Apt (auxquelles les délibérations font malheureusement défaut pour les années 1720) et les notes de l'érudit A.-M. Garcin acquises par l'auteur. Les quelques observations que l'on peut faire portent sur leur mise en œuvre dans le cadre du respect des règles contraignantes mais nécessaires de l'érudition : absence de renvoi systématique aux cotes des documents cités, identification inexistante ou insuffisante des personnages intervenant dans le récit (d'Argenson par exemple, dont les fonctions officielles doivent être recherchées dans l'intitulé du document reproduit p. 114), documents inexactement définis (tel celui publié p. 48 et intitulé « lettre de d'Argenson », alors qu'il s'agit d'une lettre d'Alphéran, intitulé d'ailleurs porté au dos de la pièce), règles de transcription non précisées (modernisation de l'orthographe seulement ?).

Au-delà de ces quelques imperfections qui ont leur importance dans le cadre d'un travail historique, on dispose désormais d'un bon ouvrage très agréablement illustré sur la peste en région aptésienne, ouvrage qui sait replacer son sujet dans une problématique générale (même si on est parfois amené à trouver certains développements un peu succincts, notamment en ce qui concerne les théories médicales acristes et contagionnistes) et témoigne de l'amour de son auteur pour le pays où il s'est fixé.

Françoise HILDESHEIMER.

Marcel BONNET, *Au cœur du vieux Saint-Rémy*, nouvelle édition, Saint-Rémy-de-Provence, Office de tourisme 1979, 66 pages, illustrations.

La cité antique de *Glanum* avait longtemps monopolisé l'attention des chercheurs au détriment de la ville de Saint-Rémy et, depuis l'ouvrage du regretté Henri Rolland, aucune synthèse n'était venue compléter les informations qu'il avait fournies sur la cité médiévale et moderne.

Cette lacune vient d'être comblée par l'ouvrage de M. Marcel Bonnet. L'auteur nous convie à une promenade dans le vieux Saint-Rémy, c'est-à-dire dans la ville *intra-muros* et le long des boulevards périphériques qui occupent l'emplacement des remparts et du fossé qui ceinturait la ville. L'ouvrage débute par un plan de la ville sur lequel l'auteur a porté quarante points qui seront décrits au gré de la promenade à laquelle il nous invite. Douze hôtels particuliers sont recensés. Parmi eux, certains déjà connus, avaient été choisis pour servir de musée (hôtel du marquis de Sade du XVI^e s., abritant les riches collections d'objets trouvés à *Glanum*, hôtel Mistral de Mondragon, récemment aménagé pour servir de musée municipal), et pour siège d'association (hôtel Estrine du XVIII^e s.). Mais d'autres étaient tout à fait inconnus ou n'avaient attiré la curiosité que des seuls spécialistes.

L'évocation de ces demeures nobles ou bourgeoises donne l'occasion à l'auteur de tracer les grandes lignes de destinées familiales ; celle des Almeran, des Pellissier, des Perriat, etc. La présence de cette élite dans la vieille ville devait constituer un trait permanent de l'urbanisme d'ancien régime. Les hôtels dispersés dans le vieux Saint-Rémy côtoyaient les humbles demeures de paysans. Il existait cependant des regroupements par profession. C'est ainsi que le quartier Sainte-Anne était entièrement peuplé de petits paysans parcellaires ; ces hommes et ces femmes vivaient entassés dans des maisons exigües longeant des rues étroites. La dispersion de leurs terres les obligeait à parcourir de longues distances. Ce type d'habitat devait connaître une rapide défaveur à partir de la deuxième moitié du XIX^e s. et la vieille ville « s'urbanisa » de plus en plus en refoulant les gens de la terre dans son terroir.

Le développement des faubourgs est évoqué lui aussi (p. 20-21). L'auteur rappelle que les principales auberges s'y trouvaient fixées et qu'en 1720, c'est au cabaret de l'Ange (quartier de la Trinité) que mourut le premier Saint-Rémois victime de la peste.

Les éléments du décor urbain n'ont pas été négligés. Parmi eux, les fontaines tiennent une place de choix. Le XIX^e s. a été leur période d'apogée entre un ancien régime dominé par les puits (le nom des rues en garde le souvenir) et le XX^e s. qui est celui de l'eau courante. Parmi tant de fontaines, citons celle de la place Favier, *lou planet*, élevée à la gloire de la République à la fin du XIX^e s.

Il y aurait bien d'autres points à développer ; l'origine chrétienne de la ville groupée autour d'un monument qui était peut-être un baptistère, la prolifération des couvents et églises du XIV^e s. (clocher de l'église Saint-Martin), au XIX^e s. (église construite sous la Restauration selon les plans de Penchaud).

L'économie et les grands personnages de Saint-Rémy sont évoqués au gré des quartiers. Une iconographie abondante, une bibliographie et un index viennent compléter cet ensemble.

Il faut remercier M. Bonnet pour ce livre dense et pétri d'amour pour sa ville natale. Il offre au public une autre image de Saint-Rémy plus austère que celle du « cours » et de ses platanes mais non moins intéressante.

Félix LAFPE.

Marie-Claude LEONELLI, *Avignon 1360-1410, art et histoire (Centre International de Documentation et de Recherche du Petit Palais d'Avignon)* 1978. Préface de M. Laclotte.

M^{me} Marie-Claude Léonelli, directrice du Centre international de documentation et de recherche du Petit Palais d'Avignon, vient de rédiger — avec le concours de Michel et Anne-Marie Hayez pour les documents d'archives — le catalogue de l'exposition qui s'est tenue au musée du Petit palais du 25 octobre au 27 novembre à l'occasion des travaux du colloque C.N.R.S. « Genèse et débuts du Grand Schisme d'Avignon ».

L'exposition a eu pour but de donner un aperçu de l'activité artistique qui s'est maintenue à Avignon durant la période troublée du Grand Schisme, période jusqu'ici trop négligée par l'histoire de l'art. Sous la rubrique « Avignon carrefour artistique », M^{me} Léonelli présente des œuvres importées (miniatures provenant du fonds Calvet, destinées à des prélats avignonnais et réalisées à Bologne, Naples, en Italie centrale, ou à Paris et, un panneau peu connu de l'église de Saint-Andiol, œuvre d'un artiste toscan) des œuvres réalisées à Avignon par des artistes d'origine étrangère (fresques de la chapelle Cardini, par un atelier florentin) et des œuvres exportées (en orfèvrerie: le buste reliquaire de sainte Agathe réalisé par l'artiste siennois Giovanni di Bartolo pour les évêques de Catane, le calice offert par Juan Fernandez de Heredia à l'église de Caspe, les trois bustes offerts par Benoît XIII à la cathédrale de Saragosse).

Des découvertes récentes, la fresque détachée en 1975 rue du Puits-de-la-Reille, la céramique révélée par les fouilles de l'hôtel de Brion et du Petit Palais, enrichissent notre connaissance du décor de la vie quotidienne.

Les chapitres « Avignon, capitale » et « Avignon, chantier urbain » regroupent documents d'archives et photographies rappelant que cette période voit l'achèvement des remparts, la poursuite des travaux dans de nombreux palais et livrées, le début d'importants chantiers à Saint-Martial et aux Célestins. Quelques cycles de fresques subsistent par des fragments récemment découverts: en dehors de la chapelle Cardini, Vierge au tambour de la coupole de Notre-Dame-des-Doms, Calvaire de la rue du Gal, saint Benoît du monastère de Saint-Véran. C'est aussi un important moment pour la sculpture funéraire, qui s'éclaire d'un jour nouveau grâce aux travaux en cours de M^{lle} Baron et de M^{me} Morganstern. Les deux plus importants mausolées voisinaient à Saint-Martial, le tombeau du cardinal d'Aigrefeuille et celui du cardinal Lagrange, l'un et l'autre œuvres de tout premier ordre (fragments au musée du Petit Palais).

Enfin la section « Piété individuelle, dévotion collective » dominée par le très beau triptyque portatif du musée d'Angers, œuvre avignonnaise par l'iconographie (saint Magne et saint Agricol au volet gauche) comme par le style, de source italienne. La dévotion à Pierre de Luxembourg qui se développe dès sa mort, en plein Schisme, est évoquée par les images, très tôt répandues (le

panneau de Worcester pose encore des problèmes d'interprétation stylistique) et par des documents (procès de canonisation, martyrologe des Célestins qui comporte la liste des fondateurs et bienfaiteurs du couvent élevé sur la tombe du saint, coin à médaille de dévotion).

Elisabeth MOGNETTI.

André GOURON, *La science juridique française aux XI^e et XII^e siècles : diffusion du droit de Justinien et influences canoniques jusqu'à Gratien (Jus Romanum Medii Aevi, pars I, 4, d-e)*, Milan, 1978, in-8°, 118 p.

On assiste incontestablement à un renouveau de l'histoire du droit médiéval et ce petit volume de synthèse est le bienvenu dans un domaine où les dernières années ont apporté beaucoup de neuf. Les historiens du droit, spécialistes de la discipline, apprécieront à sa juste valeur et l'ampleur de l'information et la rigueur de la synthèse. En revanche, les médiévistes qui estiment, de plus en plus nombreux, que le droit ne peut plus être tenu pour une discipline secondaire mais qu'il joue un rôle fondamental dans la compréhension des sociétés, particulièrement dans le Midi, risquent d'être rebutés par l'extrême concision du texte, imposé par les contraintes de la collection. Il reste à l'auteur — un des plus qualifiés pour réaliser ce travail — à en donner une version à l'usage d'un public moins spécialisé.

Gérard GIORDANENGO.

Domenico MAFFEI, *Giuristi medievali e falsificazioni editoriali del primo cinquecento: Jacopo di Belviso in Provenza?* Francfort, Vittorio Klostermann, 1979. In-8°, VIII-102 pages (*Jus commune, Sonderhefte Texte und Monographien*, 10).

On sait combien les œuvres juridiques de l'époque médiévale ont intéressé les éditeurs du début du XVI^e s. Il est non moins connu qu'ils n'hésitèrent pas à attribuer à des juristes célèbres des œuvres anonymes ou d'auteurs peu connus. Si l'absence de critique et des raisons commerciales expliquent la plupart de ces falsifications, certaines doivent être mises au compte d'ambitions plus complexes. Ainsi ce n'est pas par ses œuvres authentiques, imprimées à Lyon dès 1511, qu'a été connu *Jacobus de Belvisio*, mais par un traité qui lui a été faussement attribué, la *Practica criminalis*, publié à Lyon chez Pierre Ballet en 1515.

C'est dans le préambule de ce traité que *J. de Belvisio* fait le récit de la collation de son doctorat, des mains de Pierre de Ferrière, archevêque d'Arles

et chancelier de Naples, en présence du roi Charles II, comte de Provence, *in aula regia Aquensis*. D. Maffei montre que ce texte n'est qu'un démarquage du préambule de la *Lectura authenticorum*, où l'auteur rappelait la collation de son doctorat, mais à Naples. Tout s'explique si l'on se reporte à l'édition. L'éditeur est Boniface de Séguiran, docteur en l'un et l'autre droit, sieur de Vauvenargues, aidé pour l'annotation par Honorat de Puget, de la bibliothèque duquel proviendrait le manuscrit qui a servi à l'impression. Le dédicataire est Simon de Tributiiis, docteur en l'un et l'autre droit, conseiller au parlement de Provence. Ces juristes et patriotes aixois n'ont donc pas hésité à monter cette affaire pour vieillir de plus d'un siècle l'université d'Aix et rehausser sa gloire en lui annexant un docteur illustre. Ils ont été secondés à Lyon par un singulier personnage, Hugues-Celse Descousu, juriste bourguignon dont la vie aventureuse ne manque pas de pittoresque et qui n'en était pas à ses premiers essais puisque dès 1513 il avait publié la *Compendiosa* de Tancrede de Corneto sous le nom de Balde.

La même année 1515 il n'hésite pas à se jouer de ses « amis » aixois puisque toujours sous le nom de *J. de Belvisio* il édite — anonymement — une répétition sur le Sexte qui est en réalité l'œuvre d'un juriste aixois actif dans la première moitié du xv^e s., Jourdain Brès, que Boniface de Séguiran, dans la préface de son édition de *Belvisio*, avait inscrit dans les gloires juridiques de la capitale provençale...

Sept appendices complètent et étayent la démonstration de l'auteur. Les Provençaux retiendront surtout les notes biographiques sur les juristes provençaux ou actifs en Provence au xv^e s. et cités par Boniface de Séguiran dans sa lettre dédicatoire à Simon de Tributiiis.

Gérard GIORDANENGO.

Valle di Susa, arte e storia dall' XI al XVIII secolo, a cura di Giovanni ROMANO, Turin, 1977, in-4°, XII-261 p., ill. noir et couleur (Catalogue d'exposition Turin, mars-mai 1977).

Faute de publicité de ce côté-ci des Alpes, rares sont les Dauphinois et les Provençaux qui se sont rendus à Turin pour visiter l'admirable exposition consacrée à l'art religieux du val de Suze au printemps 1977. Le magnifique catalogue d'un très haut niveau scientifique qui en conserve le souvenir permet cependant d'atténuer le regret puisqu'il est même plus complet que l'exposition elle-même, reproduisant un certain nombre d'objets intransportables mais témoins importants de l'évolution artistique de la vallée. Des monographies introductives sur l'habitat et la langue font regretter un chapitre sur l'architecture religieuse qui eût replacé ces objets dans leur cadre monumental.

Par sa position — Suze est au débouché des cols du Mont-Cenis et du Mont-Genèvre — la région est un carrefour d'influence mais elle n'est pas riche et n'a pas bénéficié de la présence d'un pouvoir politique ou religieux — La Novalaise disparaît trop tôt et la prévôté d'Oulx ne prend que très incomplètement la relève — capable par son mécénat de stimuler une création artistique originale.

La majorité des objets exposés remonte aux xv^e-xviii^e s. ; ils sont regroupés en sculpture, orfèvrerie, tissus, peintures, manuscrits et miniatures. Ce qui est sans doute le plus frappant, lorsque l'on feuillette le catalogue, c'est l'extraordinaire parenté avec la production artistique de l'autre versant des Alpes : Maurienne, Briançonnais, Embrunais, Haute-Provence, Pays de Nice, La vallée de Suze est cependant plus riche¹ et a eu la chance de conserver des objets plus anciens : manuscrits de la Novalèse, chasse de saint Eldrade... Cette parenté s'explique d'ailleurs par les échanges constants d'artistes, et qui ne se produisent pas seulement dans le sens Italie-France. Pour l'orfèvrerie et les tissus, les provenances sont rarement locales : Lyon, Grenoble et le Piémont, voire la Lombardie, se partagent le marché avec une prépondérance française avant 1713 pour d'évidentes raisons historiques.

La sculpture sur bois, qui a conservé de nombreux témoins à partir du milieu du xv^e siècle est sans doute ce qu'il y a de plus original parmi les objets exposés. Le groupe des retables du xvii^e-xviii^e s. réclamerait une entreprise analogue au recensement des retables bretons mais serait de plus servi par une documentation écrite fort importante.

Ces quelques notes n'ont pour but que d'attirer l'attention sur une publication extrêmement dense qui amène inévitablement l'historien à s'interroger — ce n'est pas très nouveau — sur la fonction de l'œuvre d'art. L'intérêt du dossier ainsi réuni est qu'il mêle inextricablement œuvres importées et objets de fabrication locale, témoins du grand art international et ce que l'on n'ose plus appeler œuvres populaires issues d'une région rurale peu favorisée. Il est sans doute superflu d'insister sur l'utilité d'une exposition parallèle de ce côté-ci des Alpes pour rendre possibles les confrontations nécessaires.

Gérard GIORDANENGO.

1. Mais les vols extrêmement nombreux ont déjà notablement amoindri ce patrimoine ces toutes dernières années.

Le sentiment de la mort au Moyen Âge. Etudes présentées au cinquième colloque de l'Institut d'études médiévales de l'université de Montréal, sous la direction de Claude SUTTO, Montréal, L'Aurore, 1979, 284 p. 39 ill.

Les actes de ce colloque illustrent les liens étroits qui unissent les historiens médiévistes et modernistes du Québec à la Provence et à ses centres de recherche. Près de la moitié des communications et, notamment, toutes celles que l'éditeur regroupe sous le titre « arrièrre plan historique » portent sur le domaine provençal.

Michel Hébert prélude à l'ensemble par une réflexion critique sur « la mort, impact réel et choc psychologique » aux *xiv^e* et *xv^e* s. Il montre aisément que l'historien, cédant à l'obsession de la mort qui a marqué les contemporains, mais aussi une certaine tradition historiographique, a été souvent plus attentif à la mortalité qu'à l'insécurité. Les remarques qu'il présente sur l'usure des lignages que reflètent les documents fiscaux contiennent de judicieuses incitations à la prudence, mais ne semblent pas de nature à modifier les conclusions acquises. Un document comme le fragment de cadastre CC 1 de Pourrières avec ses mentions marginales permet de faire le départ entre les radiations pour cause de décès, de départ et d'appauvrissement et de constater que l'impact de la mort est, de loin, le plus fort.

Rodrigue Lavoie donne ici un des éléments de la grande enquête qu'il a entreprise sur la criminalité et sa répression en Provence. Le thème de la peine de mort est abordé par le biais d'une étude comparée du registre criminel du Châtelet de Paris et des archives judiciaires provençales. L'auteur oppose, au terme d'une analyse stimulante, deux pratiques judiciaires : « la justice d'exception » du Châtelet à la fin du *xiv^e* s. et « la justice mercantile qui semble prévaloir en Provence avant la Peste noire ». On pourrait prolonger cette dernière périodisation car l'institution, par René d'Anjou, du juge des crimes, essentiellement préposé aux compensations pécuniaires, relève tout autant de la justice mercantile. Un article, sous presse, de Jacques Chiffolleau (à paraître dans les "Mélanges de l'école française de Rome") consacré à la justice avignonnaise révèle des pratiques répressives plus proches du Châtelet que des cours provençales. S'agit-il d'un clivage nord-sud, ou d'une spécificité des grandes villes ? La question mérite d'être creusée. Elle rentre dans le programme même que R. Lavoie suggère : « une géographie historique de la sensibilité en matière de crime et de châtiement ».

C'est dans un contexte moins exceptionnel que Bernard Saint-Pierre envisage la mort et le sentiment de la mort avec la publication et le commentaire de la traduction du testament d'une noble dame de Brignoles, Jeanne d'Entrecasteaux, dicté à la fin de 1456. L'analyse des clauses pieuses et charitables aurait gagné à prendre appui sur une enquête bibliographique plus large. Les ouvrages, toujours utiles, de Charles de Ribbe, ont vieilli et la brillante synthèse de Philippe Ariès est ici moins pertinente que les nombreuses études conduites dans le Lyonnais, le Quercy et le Comtat, entre autres, sur les dispositions testamentaires. Plus

intéressante, à mon sens, est la seconde partie de l'étude, dans laquelle Bernard Saint-Pierre entreprend, comme Duranti La Calade l'avait fait pour les Aygosi, d'utiliser le testament comme source d'une histoire des relations familiales.

Claire Dolan-Leclerc étudie les cortèges funèbres à Aix-en-Provence dans la seconde moitié du xvi^e s. et s'interroge, plus particulièrement, sur la place croissante dévolue aux pauvres dans l'accompagnement du défunt. Sa recherche a le grand mérite de ne pas dissocier le pauvre du cortège des autres pauvres dont le testateur se soucie au long de ses legs charitables et de ne pas séparer cette préoccupation testamentaire des miséreux de la misère réelle dans l'Aix du xvi^e s. Cette analyse, fine et nuancée, a, en outre l'intérêt de s'inscrire dans une réflexion de longue durée sur les formes de l'accompagnement funèbre dont les aspects varient selon les temps et selon les catégories sociales. Il s'agit, en fin de compte, d'un phénomène de mode où se décèle le jeu subtil de l'imitation et de la représentation : « La mort du notable n'est pas la mort du domestique, mais la première suggère au second un ensemble de gestes qu'il réduit et répète jusqu'à ce qu'il devienne le seul à accomplir un geste qu'il délaisse alors ».

La seconde partie du volume, consacrée aux manifestations littéraires et artistiques, fait une part plus restreinte à la France méridionale, représentée par une communication de E. Schulze-Busacker sur « la complainte des morts dans la littérature occitane », étude stylistique du *planh*. Les autres articles abordent un domaine très vaste où l'hagiographie latine des v^e et vi^e s. voisine avec les *artes moriendi* anglais du xv^e s. et Dante avec l'*Ackerman aus Böhmen*. Il convient de signaler la richesse de l'illustration qui comprend, notamment, les cinq miniatures qui ponctuent les temps forts de la complainte écrite par Triboulet, le fou du roi René, dans un manuscrit conservé à la bibliothèque de La Haye.

Noël COULET.

R.-L. MOULIERAC-LAMOUREUX, *Le roi René ou les hasards du destin (1409-1480)*, préface du duc de Castries, de l'Académie Française, Avignon, Aubanel, 1980, 170 p, 15 ill., 2 cartes, 12 tableaux généalogiques.

Sous un beau titre, un nouveau livre sur René d'Anjou. L'occasion s'y prêtait avec le cinquantième centenaire de la mort de ce prince. On ne s'attend pas à des révélations que l'état des recherches ne laisse guère espérer. Mais un bref ouvrage de vulgarisation, rendant accessible, en moins de deux cents pages, une succession d'événements aussi complexes, peut être le bien venu. Encore faut-il que ses assises documentaires soient solides. Ce n'est malheureusement pas ici le cas.

L'auteur fait trop souvent confiance à la vieille *Histoire du roi René* de Villeneuve-Bargemont et à d'autres historiens anciens de la Provence qui retransmettent sans critique des légendes, pittoresques ou poétiques, mais sans fondement. De vieux mythes refont ainsi surface : Ferry de Vaudémont enlevant Yolande d'Anjou (p. 84) ou René baptisant un village Garde Anne en mémoire d'une fille défunte (p. 129). Des faits que Villeneuve-Bargemont, lui-même, présente comme mal établis, s'insèrent sans précaution oratoire dans le récit. Les dates sont parfois inexactes, généralement à la suite du même historien qui ne tient pas compte du style chronologique des textes qu'il utilise. Le ton même de l'ouvrage s'inscrit dans la continuité de la biographie publiée sous la Restauration : les princes sont toujours adorés, voire vénérés, par leurs sujets, et les revendications des Etats de Provence de 1442 prennent l'allure d'une manifestation indécente.

L'ouvrage prend heureusement appui, également, sur le livre fondamental de Lecoy de la Marche. Mais l'auteur n'a pas eu le souci de le compléter là où la documentation de cette biographie classique était insuffisante, en particulier pour ce qui touche aux institutions provençales. Les attributions des différents officiers de la Chambre des comptes, maîtres-rationaux, rationaux et archivaires sont confondues, p. 118. Ni le répertoire des grands officiers du comté dressé par F. Cortez, ni l'importante étude de R. Busquet sur les créations administratives et fiscales du roi René en Provence n'ont été mis à profit pour corriger les lacunes, ou les erreurs, de Lecoy de la Marche et Villeneuve-Bargemont. Le bon travail de F. Piponnier sur le costume à la cour d'Anjou, cité en bibliographie, n'a pas été utilisé : les tableaux des fournisseurs dressés dans *Costume et vie sociale* montrent que René ne fait pas venir d'Avignon toutes les chausses de la cour (p. 131). Les passages consacrés à l'histoire de l'art ne sont guère plus à jour. On s'étonne de voir l'auteur, p. 132-3, nous ramener au temps où Lecoy de la Marche s'interrogeait sur l'identité de l'auteur du *Buisson Ardent*, longtemps attribué à René lui-même. Les légendes des illustrations, heureusement, tiennent compte d'une découverte faite par Blancart en 1877.

Noël COULET.

Les Archives nationales. Etat général des fonds, publié sous la direction de Jean FAVIER, t. III, *Marine et Outre-Mer*, sous la direction de Pierre BOYER, Marie-Antoinette MENIER, Etienne TAILLEMITE, Paris, Archives nationales, 1980, in-8°, 714 p.

Si les deux premiers volumes de cet *Etat général des fonds* récemment présentés ici même¹ ne recensaient pas de fonds inconnus et constituaient une mise à jour très notablement améliorée des états de 1871 et 1891, il n'en est pas de même du tome III consacré à des fonds pour la plupart jusqu'ici dépourvus

1. *Prov. hist.*, t. XXIX, fasc. 116, p. 230-231 ; t. XXX, fasc. 119, p. 105-106.

d'instruments de recherche synthétiques. Seul existait en effet *l'Etat sommaire des Archives de la Marine antérieures à la Révolution* dû à Didier Neuville (Paris, 1898).

On trouvera donc dans ce volume une succession de notices consacrées aux fonds ou séries d'archives suivantes :

— Fonds Marine, Colonies et Affaires étrangères conservées à la section ancienne des Archives nationales : archives du ministère de la Marine antérieures à 1870, archives du Bureau des Colonies de ce ministère antérieures à 1815 et archives du Bureau des Consulats appartenant à l'origine au ministère de la Marine et rattaché aux Affaires étrangères en 1793.

— Les archives coloniales postérieures à 1815 actuellement conservées à la Section Outre-Mer des Archives nationales.

— Les fonds du dépôt des archives d'Outre-Mer installé à Aix-en-Provence.

Il s'agit donc, pour l'essentiel, d'archives officielles auxquelles sont joints un certain nombre de fonds privés. Le cadre de classement des archives de la Marine est méthodique, disloquant les fonds en séries factices. Par contre, les classements des archives coloniales sont beaucoup plus divers, ce qui influe sur la présentation des notices qui leur sont consacrées, qui sont beaucoup plus dépendantes de l'état d'avancement des classements.

Notre point d'observation étant provençal, il convient de mettre l'accent sur l'intérêt que présente ce volume pour, bien sûr, l'historien de la marine, mais aussi du commerce et, en général, des économies maritimes ; Marseille et Toulon sont naturellement les deux places les plus directement concernées et la moisson les concernant est abondante : pour l'Ancien Régime on citera essentiellement, dans les fonds de la Marine, les séries B² et B³ contenant la correspondance du Secrétariat d'Etat, B⁶ galères (arsenal de Marseille), B⁷ commerce, C⁶ rôles d'équipage (port de Toulon), D² travaux effectués à Marseille et Toulon, etc.

Pour plus de détails, il demeure souhaitable de se reporter aux inventaires très détaillés dont sont pourvues en totalité ou en partie certaines de ces séries, essentiellement pour notre propos, outre *l'Etat sommaire* de D. Neuville déjà cité : D. Neuville, H. Buche, J. Mallon, *Inventaire des Archives de la Marine. Série B. Service général (B¹, B² et B³)*, 7 vol., Paris, 1885-1913, *Tables* par E. Taillemite, Paris, 1969. — E. Taillemite et Ph. Henrat, *Idem Sous-série B⁷ (Pays étrangers. Commerce. Consulats)*, 5 vol., Paris, 1964-1979. A signaler enfin, une description sommaire de l'ensemble des archives de la Marine (archives centrales et archives des ports) dans *Archives de la Marine. Guide du lecteur. Etat des répertoires et inventaires. Eléments de bibliographie*, par E. Le Maresquier, Paris, 1979.

Cette présentation essentiellement maritime ne doit pas éclipser le reste du volume consacré à des fonds d'archives intéressant l'ensemble du globe en fonction de l'expansion française à travers le monde.

Françoise HILDESHEIMER.

André COMPAN, *Etude d'anthroponymie provençale : les noms de personne dans le comté de Nice au XIII^e, XIV^e et XV^e siècles*, 2 tomes, 469 et 360 pages, Atelier de reproduction des thèses, Université de Lille III et Librairie Honoré Champion, Paris, 1976.

Les travaux d'anthroponymie ayant une certaine ampleur ne sont pas assez nombreux en France pour qu'on ne se sente pas attiré par des études qui, comme celle d'André Compan, se proposent de faire l'inventaire exhaustif et l'analyse des noms de personne attestés pendant trois siècles dans les documents médicaux d'une région riche en histoire : le comté de Nice. La thèse de doctorat d'Etat d'A. Compan, qui s'inscrit dans la continuité des recherches de M. Th. Morlet sur la Picardie ou de P. Vallet sur le Forez..., est une contribution importante à notre connaissance de la formation des noms de personnes gallo-romains pendant cette période capitale de la deuxième moitié du Moyen Age où précisément le système d'appellation moderne s'est peu à peu mis en place.

Il est vrai qu'A. Compan était mieux placé qu'un autre pour mener à bien une pareille entreprise. Son solide enracinement dans un pays qu'il aime passionnément et dont il défend sans cesse la personnalité menacée, ses travaux antérieurs sur l'histoire du comté de Nice, sa bonne connaissance du dialecte nissart qu'il pratique quotidiennement et dont il a donné des descriptions appréciées, toute cette expérience était bien propre à favoriser la démarche anthroponymique habituelle consistant à associer à l'analyse philologique des formes relevées une perception de leur valeur pour comprendre quelques aspects essentiels de l'histoire globale de la région. Et de fait, même si toutes les difficultés que posent les quelque 4.500 occurrences inventoriées ne sont pas levées, comme en témoigne le dernier chapitre consacré aux formes obscures, l'origine des anthroponymes niçois est généralement établie avec méthode et prudence et les références précises aux parlers modernes du comté de Nice donnent souvent du poids aux hypothèses formulées dans les cas douteux : ainsi, pour ne prendre que deux exemples, p. 387 Crava, Cravi sont avec raison rapprochés des modernes *cravi* « chevalet », *cravo* « armature du chevalet » utilisé par le matelassier, et ainsi rangés dans la catégorie des noms désignant des artisans ruraux. Et de même la présence de *massola* en niçois moderne au sens de « hutte-net des tonneliers » permet-elle de rendre compte de l'anthroponyme Mazolla du XIV^e siècle, désigné d'après l'instrument utilisé, etc.

Mais plus que par l'étymologie elle-même le lecteur sera intéressé par les rapports entre les diverses couches historiques ou les catégories lexicales auxquelles se rattachent les anthroponymes. C'est l'intérêt essentiel de cet ouvrage d'indiquer, grâce à des tableaux statistiques, commentés avec soin, les lignes de force qui définissent en ce domaine la spécificité niçoise. On sera peut-être étonné d'apprendre que dans cette partie Sud de la France moins germanisée, mais en revanche davantage christianisée, les noms de baptême d'origine germanique ont eu tendance à être éliminés, mais moins fortement qu'ailleurs : mais

c'est que dès le départ le fonds onomastique germanique n'était pas aussi important que dans le Nord de la France (p. 135). Quant aux surnoms fixés peu à peu comme noms de familles, on verra aussi avec une certaine surprise que dans le comté de Nice ils proviennent majoritairement d'anciens noms individuels : 39,95 % en moyenne. Cette proportion considérable, trois fois supérieure à celle de Picardie à la même époque, A. Compan n'a pas tort de l'attribuer principalement au relief cloisonné du pays niçois, l'« émiettement en mondes clos » qui fait que jusqu'au XVII^e siècle la présence du même nom dans plusieurs communes voisines n'a pas véritablement gêné la communication linguistique, alors que dans un pays aux plaines largement ouvertes comme la Picardie cette situation était moins tolérable.

Pour le reste l'inventaire des surnoms fait surtout apparaître la richesse et la diversité du vocabulaire dialectal qui a donné naissance à tant d'anthroponymes, et en même temps à sa permanence à travers les siècles dans cette région qui est restée jusqu'à nos jours un véritable conservatoire du lexique d'Oc. Mais les grands secteurs sémantiques se trouvent inégalement représentés. Là encore la comparaison avec les régions du Nord de la France est très éclairante : la rareté des noms de métiers dans le pays niçois, deux fois moins nombreux du XIII^e au XV^e siècle qu'en Picardie, apporte la preuve que ce pays, comme le dit très justement A. Compan, « a une densité de population plus faible, qu'il est plus pauvre, qu'il garde une structure de vie méditerranéenne pastorale, agricole et accessoirement maritime et qu'il a un commerce beaucoup moins opulent et varié » (p. 569).

Ces exemples suffisent pour montrer la richesse d'information historique de cette thèse bien documentée. On regrettera d'autant plus que certains développements n'aient pas toute la clarté ni la précision que l'on pourrait souhaiter. Ainsi la première partie est-elle à juste titre consacrée à présenter le pays : le cadre géographique, les « vicissitudes politiques », les conditions économiques... et enfin bien entendu la « langue niçoise ». Mais sur ce dernier point précisément le lecteur restera un peu sur sa faim. Il aura quelque mal à comprendre où se situe à cette époque la spécificité linguistique du nissart : le « résumé des grands traits typologiques » (phonétiques, morphologiques et syntaxiques) établi pp. 103-104 définit en fait — à peu de choses près — la langue d'Oc médiévale commune. Et comment pourrait-il en être autrement quand on sait que, comme le dit A. Compan (p. 89), le nissart actuel est « très proche de l'ancien provençal du XII^e s. » ? Mais alors il n'est pas possible d'affirmer, comme le fait A. Compan, que la spécificité du nissart « remonte aux origines de la langue » (*ibid.*), à moins de s'en tenir à une analyse du vocabulaire nissart qui serait beaucoup plus pertinente ici, mais n'est pas faite.

En fait il est sûr que du point de vue phonétique et morphologique tout au moins c'est surtout après le Moyen Age que le nissart — comme les parlers alpins — a affirmé sa singularité à l'intérieur de la langue d'Oc. Mais sa véritable originalité, ainsi que le reconnaît A. Compan dans sa conclusion, est surtout de

se situer au « croisement des influences alpine et provençale côtière ». Encore faut-il bien s'entendre sur la notion d'*alpin*. Pour A. Compan ce terme « s'applique à trois régions : un domaine franco-provençal avec la Savoie et le cours supérieur du Rhône, en second lieu le Dauphiné dont nous soustrayons linguistiquement les actuelles Hautes-Alpes, qui appartiennent à la langue d'Oc, enfin le Piémont, et en particulier ses vallées alpines provençales » (p. 570). Cette définition n'est pas claire du tout, car le Dauphiné, que ce soit dans sa partie franco-provençale ou provençale, a des zones alpines et d'autres non-alpines. Et les Hautes-Alpes, tout en appartenant à la langue d'Oc, ne peuvent être soustraites ni historiquement au Dauphiné ni linguistiquement à l'« alpin »..., cet « alpin » auquel se rattache au moins en partie le nissart. Et donc plutôt que d'« influence alpine » il vaudrait mieux parler de certaines formes de convergence entre des variétés dialectales qui appartenant à des langues différentes se situent dans la même unité géographique : le massif alpin.

Plus gênante sans doute est l'incertitude qui apparaît parfois à propos du classement des anthroponymes. Si A. Compan expose bien le passage du système à nom de baptême exclusif au système dans lequel un surnom devenu transmissible accompagne le nom de baptême, certaines distinctions ne sont pas toujours très claires. Ainsi on conçoit bien qu'un même anthroponyme ait pu à la fois et à la même époque servir de nom de baptême et de surnom. Mais pourquoi Alban, Alexander, Bérard... figurent-ils dans les deux listes (pp. 117, 123 et 252, 300, 302), avec les mêmes références exactement dans le cas d'Alexander, alors qu'un coup d'œil au Répertoire (p. 604-818) nous enseigne que dans le corpus cité par A. Compan chacun de ces anthroponymes apparaît seulement après un nom de baptême et semble donc bien fonctionner uniquement comme surnom ?

Et de même le processus de fixation des surnoms apparaîtrait plus clairement si en cours de route mais surtout dans la partie consacrée aux sobriquets, une distinction était faite entre les énoncés qui intègrent — ou du moins semblent intégrer — le surnom au système anthroponymique (type Petrus Albericus) de ceux où le surnom est formellement marqué comme tel (type J. Nicolas dictus Gibous). Du point de vue méthodologique il n'est pas possible de mettre exactement sur le même plan, pour une époque donnée, ces deux types de désignation.

Voici enfin quelques remarques de détail, quelques suggestions surtout pour tenter d'éclaircir certaines difficultés réelles d'interprétation :

— p. 206, Gastermo... L'étymologie par Vastum (a. prov. et prov. mod. *gast* « abandonné, terre inculte... », anthrop. *Dugast...*) me semblerait plus convaincante que celle par Cast(r)um qui est proposée.

— p. 213, Aghlanus me semble de même plutôt à mettre en relation avec le prov. ancien et mod. *aglan* « gland » qu'avec *aguilen* « églantier ».

— pp. 254-255, dans Blancardus, Bochari, Bonardi... l'élément final *-ardus* vient bien sûr du germanique Hard « fort ». Mais il serait plus juste d'analyser ces anthroponymes comme étant formés à l'aide du suffixe *-ard* d'origine germa-

nique, mais certainement grammaticalisé à l'époque de la formation de ces noms. Et il en est de même pour la finale *wald* de Bonaudus (p. 255) ou Ricaut (p. 282).

— p. 324, pourquoi voir dans Barlet, Bovetus le suffixe -*ottus*, qui se serait transformé d'une façon bizarre en -*et* (alors qu'il devient normalement -*ot*) plutôt que le suffixe -*ittus* bien connu dont l'évolution à -*et* est tout à fait régulière ?

— p. 378, A. Compan a raison d'attribuer une origine dauphinoise à Chappe. Mais dans ce cas il doit s'agir non pas du nom du « crampon » mais bien plutôt de *chapo* « hangar », mot très commun en Dauphiné, provençal ou franco-provençal, qui est précisément à rapprocher du niçois *chapa* « halle » (à poissons) donné par A. Compan dans le même article.

— pp. 521-524, pourquoi *prayre*, *prever*, *capellan*, *conversus* sont-ils identifiés comme des sobriquets plutôt que des noms de fonctions (au même titre que *clergue*, par exemple, p. 547) ? Une explication s'imposerait.

— p. 550, aux hypothèses faites pour expliquer *Baconus* il faudrait ajouter celle de *bacon* « porc salé, lard », mot connu aussi bien de l'ancien provençal que de l'ancien français, dont l'utilisation comme sobriquet ou comme nom de métier est tout à fait plausible.

Ces remarques critiques témoignent surtout de l'intérêt pris à lire cet ouvrage. Malgré quelques imprécisions ou confusions, la thèse d'A. Compan fait progresser très notablement la recherche anthroponymique gallo-romane et enrichit notre connaissance de l'histoire du comté de Nice. Il faut seulement espérer que cet exemple sera suivi dans d'autres régions et tout particulièrement dans la Provence rhodano-méditerranéenne où les sources d'information sont au moins aussi abondantes.

Jean-Claude BOUVIER.

PEIRESC, *Lettres à Malherbe (1606-1628)*, publiées par Raymond Lebègue. Institut de recherche et d'histoire des textes, Paris, C.N.R.S., 1978, 171 pages.

La publication de M. Lebègue, réimpression de l'édition de 1975, tire d'une injuste clandestinité les missives que le conseiller au parlement de Provence adressa à Malherbe de 1606 à 1628. En tout, 180 lettres dont les minutes sont conservées à la bibliothèque Inguimbertaine de Carpentras (Ms. 1874). L'édition n'est toutefois pas intégrale. Scules, 118 lettres sont publiées, et pas dans leur totalité. L'éditeur justifie le parti qu'il a pris par le manque de place, mais surtout par l'inutilité de certaines lettres dont le contenu est identique à celui d'autres épîtres écrites le même jour par Peiresc à d'autres correspondants, et que Tamisey de Larroque a déjà publiées dans les sept volumes des *Lettres* de Peiresc. D'où de légitimes et nécessaires coupures opérées avec pertinence. Ainsi, M. Lebègue a fait l'économie de toutes les formules de politesse (parfois

longues sous la plume de Peiresc), et de toutes les informations relatives à des personnages obscurs, ou tout simplement dénuées d'intérêt, non sans les avoir toutefois résumées entre crochets. Après celle de Malherbe — dont les lettres à Peiresc ont été éditées par Lalanne (1822) et plus récemment par A. Adam (La *Pléiade*, Gallimard 1971) — c'est la voix de Peiresc que M. Lebègue nous permet d'entendre, rétablissant ainsi un dialogue épistolaire dont il souligne, dans une courte et dense préface, l'intérêt pour l'histoire de la France et de l'Europe à l'époque d'Henri IV et de Louis XIII.

De ce texte foisonnant, on retiendra tout d'abord ce qui relève des relations personnelles entre ces deux hommes, très différents, tant par l'âge (Malherbe a vingt-cinq ans de plus que Peiresc) que par l'état, le caractère, les goûts. Leur amitié, nouée à Aix en 1603-1605, fut réelle et durable, et transparait au fil des lettres. Peiresc envoie régulièrement des nouvelles de Madame de Malherbe et de son fils, Marc-Antoine, à l'égard duquel Peiresc manifeste une grande, mais lucide affection. On suit, sous sa plume, presque au jour le jour, les faits et gestes de l'enfant, puis de l'adolescent, du jeune homme enfin, jusqu'à sa fin tragique en 1624 (Lettre CXI, p. 123). Apparaît aussi le réseau d'amis et de relations au centre duquel se trouve Guillaume du Vair, premier président au Parlement de Provence, puis Garde des Sceaux, dont maintes notations de Peiresc éclairent le rôle et la personnalité.

Bien entendu l'aspect intellectuel de ce commerce épistolaire est également important. Mais, eu égard aux préoccupations de Malherbe la place des sciences est minime, hormis l'explication des « pluyes de sang » (Lettre XVIII, p. 26-28). En revanche, l'histoire, l'archéologie, la numismatique sont plus fréquemment évoquées. Evidemment, une large place est faite à la littérature, et plus spécialement à la production poétique de Malherbe. Peiresc est l'interprète fidèle des sentiments élogieux et ravis de l'élite aixoise : à propos de l'ode à la Reine sur les heureux succès de sa régence, que Malherbe lui a fait tenir en décembre 1610, Peiresc écrit, le 24 janvier 1611 : « vos vers ont tenu tout le monde ravy en admiration et je ne scay combien de jours... » (Lettre XLI, p. 60).

L'intérêt majeur de ces lettres procède de leur contenu « politique ». A Malherbe, qui l'introduit dans le secret de la politique royale et de la Cour, Peiresc transmet, en retour, toutes les informations qu'il a pu recueillir, sur ce qui se passe en Italie et dans tout le bassin méditerranéen, voire même jusque dans le nouveau monde ! A preuve ce récit d'un jésuite sur les indiens du Pérou, soulignant le coût humain de l'exploitation minière (Lettre XX, p. 29-30). Mais, le lecteur y trouvera surtout une chronique de la vie provençale dans le premier quart du XVII^e siècle, par un observateur attentif, et parfois un acteur. Sur la vie politique en Provence, le fonctionnement des institutions (rapports entre le gouverneur et les Etats, rôle et rivalité du Parlement et de la Cour des Comptes), tout comme sur l'état d'esprit des Provençaux à l'égard du pouvoir royal et de ses représentants, les données fournies par Peiresc sont précieuses.

Ainsi, le loyalisme manifesté par les Provençaux, après l'assassinat d'Henri IV (Lettres XXXIII, XXXIV, XXXV, XXXVII) n'exclut pas la défense vigoureuse des « libertés du pais », constamment alléguées par les Etats, ou les Cours souveraines, pour s'opposer à toute demande de fonds (Lettre CV, p. 116), à toute nouveauté fiscale, notamment sous la forme d'une « crue » d'offices (Lettre CVII, p. 118-119). Il n'est pas même jusqu'à la défense des reliques qui ne provoque une « émotion » populaire à Saint-Maximin, en 1624, « Sur un faux bruit qu'on avoit fait courir... que nous [(le Président d'Oppède et Peiresc)] allions enlever toutes les reliques de la sainte ampoule, de la Magdeleine et autres... » (Lettre CI, p. 111). Bref, une Provence rétive, dont Peiresc souligne le caractère frondeur : « les manans de ceste ville (Aix) qui donne leur avis de toute chose » (Lettre XXIII, p. 35), où fleurissent périodiquement « pasquins séditieux et placards impudents » (Lettre XXIX, p. 45), parfois générateurs de rixes, comme à Toulon, en 1613 (Lettre L, p. 67). Cette violence caractérise particulièrement les milieux nobiliaires, comme le montre la fréquence des duels. En novembre 1612, celui qui oppose de la Roque et le vicomte d'Allemagne, « à cause d'une querelle de préséances entre les bailes de leurs terres » se termine par la mort des deux protagonistes, et un début de bataille rangée entre les témoins. L'effervescence est telle, que la réunion des Etats doit être repoussée (Lettre XLV, p. 65). Informateur politique, Peiresc est aussi un chroniqueur judiciaire (récit de l'affaire Gaufridi, Lettre XLIV, p. 61-64), et mondain. En général, il est discret sur les « scandales », qu'il n'évoque souvent qu'à la demande de son correspondant informé par d'autres voies (Lettre LXIV, p. 75) ; il est en revanche, plus disert sur les grandes fêtes de l'urbanité : prince d'Amour à Aix (Lettre X, p. 17), chevalier de Saint-Victor à Marseille (Lettre XXIII, p. 34), que la noblesse marque de son faste.

Rétive, turbulente, cette Provence est aussi menacée. Du côté de la mer d'abord ; Peiresc nous révèle à maintes reprises cette insécurité des côtes provençales — du fait des galères « turquesques », [razzia sur les îles d'Hyères en juillet 1609 (Lettre XXIII, p. 33)], du fait aussi des galères génoises (Lettre CVIII, p. 120). Une défense active est mise en œuvre sous l'impulsion du duc de Guise, et du général des galères, Gondi (Lettres XXXIII, p. 33, LXXV, p. 81-82). Négociants marseillais et gentilshommes provençaux s'associent pour armer des gallions de guerre, confiés à des corsaires du pays (Simon de Saint-Jean, Lettre XXVI, p. 40) ou étrangers, tel le célèbre Denzer (Lettre XXII, p. 42, et Lettre XXXIX, p. 58-59). Menacés également du côté des terres, avec les menées et prises d'armes des hugenots, dans le Languedoc, le Dauphiné et la Principauté d'Orange, qui inquiètent la Provence et Peiresc, ainsi que le montre l'affaire d'Ajon, arrêté le 23 avril 1628, condamné par le Parlement et exécuté le 11 mai, dont les machinations « regardoient quelques places de ceste province et du Comtat » (Lettre CXVI, p. 129).

P.S. — Signalons pour terminer, une erreur, sur la personne du cardinal qui invite Lesdiguières, alors au Pont-Saint-Esprit, à venir loger dans le palais d'Avignon. Il ne s'agit pas du cardinal-légit Scipion Borghèse, comme il est signalé à la note 1, p. 65, mais de son représentant à Avignon, le vice-légit Philippe Philonardi, créé cardinal en 1611. Michel FEUILLAS.

Marie-Thérèse JOUVEAU, *Alphonse Daudet, Frédéric Mistral. La Provence et le félibrige*, Nîmes, 1980, 2 vol., 644 pages.

Ce charmant ouvrage dépasse sensiblement son titre et pose nécessairement ce qu'il faut bien appeler le cas Daudet. On sait qu'Alphonse Daudet est souvent contesté. La Provence et surtout Tarascon ne lui ont pas pardonné *Tartarin* et pas davantage *Numa Roumestan*. Daudet aurait présenté une image caricaturale, outrancière, dangereuse de la Provence dont les Provençaux n'ont jamais pu se défaire. Ce dont Daudet s'est défendu, disant qu'il n'avait rien à se faire pardonner. « On ne se réconcilie qu'avec un ennemi, écrit-il, et je n'ai jamais cessé d'aimer ma patrie provençale. Je ne sais vraiment pas pourquoi on m'attribue depuis longtemps déjà toutes sortes d'intentions mauvaises et de projets moqueurs. Moi blaguer le Midi! Quelle bêtise! Mais je l'adore le Midi. J'en raffole et j'en rêve. » Et d'affirmer qu'il a voulu critiquer dans *Tartarin* des « travers délicieux » et des « défauts charmants ». A Paris, il advient que les choses n'aillent pas mieux. Bien qu'il en fasse son exécuteur testamentaire, Goncourt est souvent exaspéré par la faconde méridionale, le vacarme des félibres, l'aisance et les succès de Daudet. Verlainne ne peut le voir en peinture.

Les œuvres de Daudet répondent pour lui avec leur charme, leur style facile, leur sens de la vie. Marie-Thérèse Jouveau reprend ces procès divers avec une sympathie certaine pour son client. En quoi elle a raison : on ne peut étudier convenablement un personnage quelconque, à moins que ce ne soit Hitler, Staline, Amin Dada, que si on l'admet, disons mieux, si on l'aime.

Deux mérites notamment à l'actif de Daudet : son dédain pour les coteries et pour les honneurs. Il n'a pas même voulu être majoral du félibrige. Autre trait : il demande jamais pour lui, il demande pour les autres. Et il demande beaucoup.

Mais il est d'autres apports de ce travail que ce sympathique portrait d'Alphonse Daudet. A l'encontre de M. Louis Michel, Marie-Thérèse Jouveau qui s'appuie sur Daudet lui-même, montre la force de l'imprégnation méridionale sur Daudet enfant. « Né à Nîmes, d'une famille ultra-bourgeoise et commerçante, j'ai grandi dans le mépris et l'abhorration de ce que mes parents appelaient le patois et que je devais sous les peines les plus sévères, abandonner aux serviteurs, aux ouvriers, aux gens du commun et de la rue... ». Mais aux Arènes où il côtoie le petit peuple, dans ses vacances où seuls le curé et le maître d'école parlent français, il entend un langage plus coloré, des expressions plus vives, un ton plus familier, il respire à travers les mots comme un parfum d'indépendance. La langue est une première chance de personnalité retrouvée.

Non moins remarquables les pages sur l'influence de la guerre de 1870 qui l'a transformé. J'ai souvent dit qu'une guerre chasse l'autre. Nous avons dès lors tendance à réduire le choc qu'a constitué l'Année Terrible, à minimiser l'épreuve que fut la défaite, même si le ton de Daudet tourne parfois au persillage facile.

En vérité, moins que Mistral, mais tout de même avec une parfaite netteté, Daudet marque un tournant de la sensibilité méridionale. Auparavant les Méridionaux de talent qui montaient à Paris et qui s'y faisaient un nom, oubliaient par la force des choses leurs origines. Mistral s'enracine, lui, dans le passé provençal qu'il idéalise comme le fera Maurras après lui. Daudet a une position différente, plus nuancée. Il vit à Paris, y a des succès (il gagne beaucoup d'argent, on apprécie son élégance physique, le jeune Proust, ami de ses fils, n'est pas le dernier à admirer son art), mais Daudet n'oublie jamais le pays d'où il est parti, il reste fidèle à la cuisine provençale, il considère avec nostalgie le soleil qu'il a perdu et avec une tendresse parfois moqueuse, parfois cruelle, les braves gens qu'il a laissés.

P. GUIRAL.

E. TEMIME, A. BRODER, G. CHASTAGNARET, *Histoire de l'Espagne contemporaine*, Paris, Aubier, 1979, 317 pages.

Le premier mérite de cet ouvrage, c'est sa nécessité. Il comble une lacune grave de l'historiographie française, dédaigneuse ou ignorante du fait espagnol. Le second mérite est d'être complet, de ne négliger aucune période depuis 1808, aucune région, pas plus celles en pointe que celles qui stagnent, aucun aspect de la vie économique et sociale, délibérément privilégiées. Sans négliger les grandes convulsions politiques, comme la guerre de 1936, les auteurs ont fait du neuf en l'étayant toujours sur une analyse impeccable. Le troisième mérite, en effet, est de dominer le sujet.

Certes, il existe de grandes lignes de force : un retard de quelques cent vingt ans si l'on compare l'économie espagnole à la française ; le tournant des années 1850-1860 où apparaissent les premiers signes de progrès, dus souvent aux capitalistes et aux techniciens français, la relative supériorité du Nord de la péninsule (Catalogne, Pays Basque) qui fait encore penser à la France ; la situation critique de l'Andalousie, comme il apparaît lors de la grande sécheresse de 1905 qu'atténuent seuls le paternalisme et l'immigration ; le démarrage de 1959 sur lequel les auteurs insistent avec raison. Mais, quelles que soient ces grandes orientations plus ou moins connues (les Français n'ont pas encore bien compris la dernière), ces composantes essentielles du sujet sont constamment éclairées par une documentation qui n'est jamais abusivement sollicitée.

A l'heure ou l'entrée de l'Espagne dans le Marché Commun pose des problèmes que l'on a trop longtemps masqués par des formules lénifiantes, trop polies pour être efficaces, des lecteurs que nous espérons nombreux trouveront un ouvrage de haute qualité qui fait honneur aux trois chercheurs et à l'équipe du C.N.R.S. qui les a patronnés et aidés.

P. GUIRAL.

Maurice KRIEGEL, *Les Juifs à la fin du Moyen Age dans l'Europe méditerranéenne*, Paris, 1979, Hachette, 14 x 22 cm, 284 p.

Bon connaisseur du judaïsme ibérique auquel il a consacré de nombreuses publications, Maurice Kriegel s'est aussi intéressé, comme on a pu le voir dans cette revue même¹, aux Juifs de Provence. Il unit ces deux préoccupations dans un ouvrage de synthèse qui présente un tableau de cette « même judaïcité » qui, selon l'auteur, s'étend de la Castille à la Provence.

Solidement construit et habilement articulé, le livre étudie d'abord la condition faite aux israélites, « groupe dominé », objet d'une ségrégation qui lui confère un statut de « caste » que l'on retrouve en analysant leurs activités professionnelles, dominées par « la prise en charge d'une catégorie de l'action économique, celle de la circulation ». La situation dans la société globale ainsi définie, l'auteur passe à l'examen de la vie interne du monde juif. Il décrit les communautés, « bureaucraties paternalistes », dont l'histoire est dominée par « la dialectique, courante dans les groupes opprimés, de la solidarité et de la division ». Il analyse la vie intellectuelle, sphère d'existence communautaire où s'affirme le plus l'originalité de ce judaïsme sud-européen ouvert à la philosophie. L'échec des philosophes, le déclin de la créativité culturelle sont autant de signes d'une désagrégation interne qui prélude à l'expulsion. Le dernier chapitre est consacré à l'interprétation de cette cascade d'exils qui surviennent à la fin xv^e siècle. M. Kriegel retrouve là un terrain qui lui est familier, puisqu'il a consacré sa thèse et plusieurs articles aux expulsions de la péninsule ibérique². Il reprend ici un schéma d'interprétation qui accentue le rôle des exigences d'unanimité qui sous-tendent l'émergence des formes modernes de l'Etat.

Tous ceux qui s'intéressent au judaïsme provençal médiéval trouveront dans cet ouvrage une lecture souvent éclairante, parfois provocante, toujours stimulante. Certes, l'auteur connaît beaucoup mieux le domaine ibérique que le Midi de la France³ et sa documentation n'a pas la même valeur lorsqu'il quitte la région qui lui est la plus familière. Il lui arrive alors de reprendre, sans être assez critique, des travaux vieillissés et peu sûrs. Ne nous plaignons pas trop de cette disparité, ni de la part du lion que se taille le monde espagnol. Des sources plus riches ou un état des travaux plus avancés mettent ainsi en lumière des aspects de l'histoire juive encore obscurs dans nos pays, suggèrent des comparaisons fructueuses, ouvrent des pistes d'interprétation et complètent heureuse-

1. Cf. *Prov. hist.*, t. 27, 1977, p. 313-323.

2. « La prise d'une décision : l'expulsion des Juifs d'Espagne en 1492 » dans *Revue Historique*, t. 260, 1978, p. 49-90, et « Mobilisation politique et mobilisation organique : les expulsions de juifs au bas Moyen Age » dans *Archives des Sciences Sociales des Religions*, n° 46/1, 1978, p. 5-20.

3. La présentation p. 75 de la géographie des implantations juives en Provence n'est pas très exacte et néglige surtout les petites communautés très nombreuses dans la Provence du xiv^e siècle, comme vient de le rappeler avec pertinence Joseph Shatzmiller dans un récent article de la *Revue des Etudes Juives*.

ment des informations lacunaires. Notons, pour ne retenir qu'un exemple, l'intérêt des développements consacrés au gouvernement des communautés, aux luttes de clans et aux tensions sociales dans la société juive, tout un pan de la réalité que l'on commence à peine à entrevoir en Provence.

La proximité des situations ainsi envisagées dans le cadre du bassin septentrional de la Méditerranée a ses limites. M. Kriegel les souligne lui-même à propos du traitement réservé aux Juifs par l'appareil judiciaire, en opposant les conclusions des recherches de J. Shatzmiller sur les archives de la cour de Manosque aux pratiques discriminatoires des tribunaux ibériques. Il conviendrait, sur bien d'autres points, d'introduire des nuances analogues. On ne peut, par exemple, généraliser le modèle perpignanais, tel qu'il ressort de la belle étude de R.-W. Emery : si la quasi-totalité des Juifs de Perpignan au *xiv*^e siècle vivent du prêt sur gages, et si cette activité est également importante chez leurs coreligionnaires de Montpellier à la fin du *xiii*^e siècle, il ne semble pas en être de même des prêteurs juifs provençaux du *xv*^e siècle. La périodisation esquissée p. 100, toujours à partir d'une série d'exemples catalans, ne correspond pas à ce que l'on peut voir en Provence. En Catalogne, le crédit juif devient, au cours du *xiv*^e siècle, « une source de plus en plus secondaire d'alimentation en numéraire » ; dans nos pays, en revanche, le tournant se situe plus tard, vers 1430, et seulement pour certains aspects des opérations de prêt, comme le renouveau périodique des trésoreries communales. Il n'est pas sûr, non plus, que l'on puisse, du moins en l'état des recherches, appliquer à l'expulsion des Juifs de Provence la même analyse qui rend compte des exils décidés dans la péninsule ibérique. La chronologie des émeutes antijuives du *xv*^e siècle reste à établir et son analyse à faire. L'auteur sous-estime, dans son esquisse d'interprétation, le poids de la conjoncture démographique et économique du dernier quart du *xv*^e siècle, série d'accidents que lui masque un bilan globalement positif des années 1450-1500.

Nombreuses sont les analyses finement conduites et qui débouchent sur des conclusions partielles habilement dégagées, ainsi à propos du rôle du crédit juif dans l'appauvrissement des campagnes (p. 99), des limites de l'autonomie des communautés (p. 117) ou du caractère exogène qui préside au développement de leurs institutions (p. 128). En revanche, toute la construction élaborée à partir de la notion de caste me laisse plus réservé. Je reste réticent devant l'usage excessif des données relatives au thème de l'impureté⁴ et il me paraît que l'étude, riche et attentive aux nuances, de la contribution des Juifs à la vie économique ne révèle guère chez eux « une spécialisation héréditaire », même en tirant sur l'extension du concept, comme le fait l'auteur.

Unité culturelle du judaïsme méditerranéen ? Sans nul doute. Unité de condition et de genre de vie ? Jusqu'à un certain point seulement. Le risque de

4. Cf. N. Coulet, « Juif intouchable et interdits alimentaires » dans *Senefiance*, 5, 1978, p. 209-221.

L'ouvrage est de noyer les différences dans la perspective unifiante d'une synthèse, certes brillante, mais prématurée. Et, ce qui est plus gênant, incomplète, car on ne sait pourquoi les Juifs d'Italie sont tenus à l'écart de ce tableau. Il serait pourtant indispensable de les y intégrer si l'on veut donner une réponse satisfaisante à la question que l'auteur pose en liminaire et laisse en suspens, faute de conclusion : quelle valeur accorder à l'idée reçue d'un contraste fortement marqué entre la situation des Juifs de l'Europe du Nord et l'existence « heureuse » de leurs coreligionnaires du bassin septentrional de la Méditerranée.

Noël COULET.